

## Programmation 2025 « spécial 10 ans » de Pass'enGers



Programmation 2025 « spécial 10 ans » de Pass'enGers

**En ce vendredi 21 février, journée mondiale des Guides, Marie-Sabrina Bonnaffé, fondatrice de Pass'enGers, dévoile la programmation « spécial 10 ans ».**

### Célébrer les 10 ans de Pass'enGers

L'aventure a commencé au printemps 2015. Plus de 4 300 visiteurs ont été accueillies par les guides-conférencières de Pass'enGers au fil des 10 ans qui viennent de s'écouler, sur des visites guidées, des randonnées culturelles, des activités insolites aux quatre coins du département.

Pour cette édition « spécial 10 ans », le choix a été fait de recontacter les **partenaires qui ont accompagné le développement de Pass'enGers**, et qui, en lui faisant confiance, lui ont permis cette pérennité remarquable : l'office de tourisme de Barbotan-les-Thermes, le service culturel d'Eauze, l'Association de sauvegarde des monuments de Bassoues, l'Office de tourisme Coteaux Arrats Gimone, le château de Lavardens, Plaimont, le Domaine de Herrebouc.

Le deuxième axe de cette programmation a été de faire des **propositions inédites**, et associant d'autres manières de découvrir le patrimoine : **lectures, théâtre, gastronomie, phytothérapie, création plastique....**

### Le programme « spécial 10 ans » de Pass'enGers

10 rendez-vous sont proposés au public tout au long de l'année :

- samedi 29 mars (9h30) à Lupiac : randonnée culturelle « **D'Artagnan entre mythe et réalité** »
- samedi 29 mars (14h30) à Lupiac : animation ludique « **Sur les pas de Charles de Batz de Castelmore** » (à partir de 8 ans)
- dimanche 6 avril (15h) à Bassoues : « **Kaamelott® s'invite à Bassoues** », grâce à la Compagnie des Campets
- samedi 14 juin (15h) à Barbotan les Thermes : « **Se soigner par les eaux et par les plantes** », en duo avec L'Ôm des plantes, herbaliste
- samedi 19 juillet (9h) à Simorre : « **L'art au fil des chemins** », avec Isa Fouillet, poétesse, sur le sentier a p'Art
- mardi 22 juillet (10h) à Eauze : « **L'art au coin de la rue** », avec Valérie Le Roux, médiatrice artistique
- mercredi 30 juillet et mercredi 6 août (9h30) à Lavardens : **randonnée gourmande suivie de la visite du château de Lavardens**
- samedi 18 octobre (15h) au domaine de Herrebouc : **conférence « La vigne et le vin dans l'art »**, associée à un goûter gourmand et des lectures avec Le Griot blanc
- vendredi 26 décembre (15h) au château de Lavardens : visite guidée de l'exposition « **Santons, crèches et traditions de Noël** »

Ce programme est identifié avec un logo spécifique, à la manière d'un tampon « 10 ans de Pass'enGers ». **Informations complémentaires et réservations en ligne sur <https://pass-en-gers.fr/prochaines-visites/>** .

### Le reste de la programmation annuelle

D'autres rendez-vous sont reprogrammés et ont toujours autant de succès auprès du public :

- Les activités ludiques autour des **mousquetaires** à Auch et Condom : une date à chaque vacances scolaires
- Les activités ludiques autour du **street-art** à Lombez : une date à chaque vacances scolaires
- la randonnée culturelle « **De château en château** » à Cazaubon le lundi 12 mai
- la **randonnée œnologique avec Plaimont** à Marciac le samedi 26 juillet et le mardi 5 août

- la randonnée culturelle « De nef en clocher » à Cazaubon le lundi 22 septembre

Les visites guidées en podcast restent disponibles tout au long de l'année sur [www.baludio.fr](http://www.baludio.fr).

### Des cadeaux à gagner

Ce 21 février, Pass'enGers lance aussi un **quiz en ligne** : <https://lejournaldugers.fr/amaforms.org/quiz-10-ans-de-passengers-1739893206> . Ce quiz offre des **lots à gagner** pour les 10 premières personnes qui donneront les bonnes réponses.

Le 1er gagnera 2 places pour la visite théâtralisée de Bassoues le 6 avril, un bon-cadeau pour les visites guidées en podcast, ainsi qu'un porte-clé « spécial 10 ans ».

Les 9 suivants recevront un bon-cadeau pour les visites guidées en podcast et un porte-clé « spécial 10 ans ». Ces porte-clés ont été fabriqués au fablab La bobine à Auch.

Les réponses sont recueillies en ligne **du 21 février au 8 mars**. Les résultats seront annoncés le 9 mars.

### A suivre...

Tous les 10 du mois (jusqu'au 10 décembre), retrouvez le détail de la rétrospective des 10 ans via les réseaux sociaux de Pass'enGers (facebook, instagram, linkedin) et sur le site [www.pass-en-gers.fr](http://www.pass-en-gers.fr)



**Escapades  
culturelles  
en Gascogne  
2015 - 2025**